



Union Confédérale des Retraités FORCE OUVRIERE
141 Avenue du Maine 75014 PARIS
pbarbier@force-ouvriere.fr <https://ucr.force-ouvriere.org/>

COMMUNIQUE

L'UCR FO a pris connaissance de l'annonce faite ce 10 décembre 2024 par le Ministère de l'économie au journal Ouest France concernant la revalorisation des retraites de base à hauteur de 2,2% au 1^{er} janvier 2025, conformément à l'article L 161-25 du Code de la Sécurité sociale.

Finalement, après avoir tenté par tous les moyens de ne pas appliquer la loi, le gouvernement démissionnaire a été obligé de s'y plier.

C'est un premier succès pour l'UCR FO qui ne cessait de réclamer l'application du Code de la Sécurité Sociale et qui, dans le cadre du groupe des 9, avait grandement contribué à la mobilisation du 3 décembre dernier.

Maintenant, forte de cet acquis, l'UCR FO entend continuer à agir pour qu'aboutisse l'ensemble des revendications formulées par le groupe des 9 le 3 décembre :

- Rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Pas de pension en-dessous du SMIC.
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen

Paris le 10 décembre 2024